

Agnès Vince nommée directrice du Conservatoire du littoral



Agnès Vince, architecte-urbaniste générale de l'Etat, est nommée directrice du Conservatoire du littoral, par décret du Président de la République et succède ainsi à Odile Gauthier.

Titulaire d'un DEA d'histoire et civilisations de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et d'un diplôme d'architecte DPLG, Agnès Vince occupait depuis 2014 la fonction de directrice, chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des patrimoines du ministère de la Culture.

Entrée en 1991 comme architecte-urbaniste dans la fonction publique de l'Etat, elle contribue au sein de différents ministères à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques de l'aménagement des sites universitaires, de l'Inventaire général du patrimoine culturel, de l'urbanisme et de l'ingénierie territoriale, de la protection de l'environnement marin et littoral, puis de l'architecture.

Au sein du ministère en charge de l'écologie, elle a exercé les fonctions de sous-directrice des métiers de l'aménagement de 2005 à 2008, puis de sous-directrice du littoral et des milieux marins de 2008 à 2014. A ce titre, elle a contribué aux travaux du Grenelle de la mer.

*Rappelons que le Conservatoire du littoral assure la protection des rivages maritimes et lacustres français. Son patrimoine s'étend sur près de **205 000 hectares** et **800 ensembles naturels**, en France métropolitaine, en Corse, mais aussi en Outre-mer, ce qui représente **13% de rivages protégés**.*

Contact presse

Délégation communication et mécénat

Tél. 01 44 63 56 70

4, place Denfert-Rochereau

75014 Paris

communication@conservatoire-du-littoral.fr

www.conservatoire-du-littoral.fr

